

# Pour une démocratie alimentaire, protégeons le menu végétarien dans la restauration scolaire

Nous sommes maires, présidents et présidentes de collectivités de tous bords politiques, toutes et tous en charge des questions d'alimentation. Nous interpellons les ministères de l'Agriculture, de la Transition écologique et de la Santé face aux risques de voir les menus végétariens disparaître de nos cantines scolaires.

Après trois années d'expérimentation du menu végétarien dans la restauration collective proposé par la loi EGalim, un consensus émergeait sur les bienfaits de ce menu équilibré pour la bonne santé des enfants et vertueux pour l'environnement. Pourtant, l'État semble vouloir persister à imposer une fréquence minimale de consommation de viande et de poisson chaque mois.

En effet, alors que le rapport sur l'expérimentation de l'alternative végétarienne quotidienne devrait être transmis fin février aux députés, un nouvel arrêté est en cours d'écriture précisant la fréquence minimale de consommation de viande et de poisson dans la restauration scolaire. Cette fréquence imposée pourrait rendre impossible l'alternative végétarienne pour la restauration scolaire.

Empêcher pour la restauration scolaire de proposer une telle alternative serait un pas en arrière sur de nombreux plans :

- Pour la santé : réduire notre consommation de viande permet de réduire les risques de maladies chroniques d'origine nutritionnelle<sup>1</sup>, comme l'obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou encore les cancers. De plus, en l'absence d'alternatives, certains enfants végétariens se trouveraient alors contraints de consommer de la viande ou du poisson, ou de se satisfaire d'un repas sans protéines en supprimant la viande. L'ANSES a confirmé qu'un menu végétarien équilibré apporte la quantité de protéines nécessaire à la santé en associant légumes, légumineuses et céréales complètes et précise qu'il n'est donc pas pertinent de proposer de ce fait une fréquence maximale de menus sans viande ni poisson.

---

<sup>1</sup> Communiqué du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'agence de l'Organisation mondiale de la Santé spécialisée sur le cancer : [https://www.iarc.who.int/wp-content/uploads/2018/07/pr240\\_F.pdf](https://www.iarc.who.int/wp-content/uploads/2018/07/pr240_F.pdf)

- D'un point de vue social et sociétal : un repas végétarien est fondamentalement inclusif. Le Défenseur des droits a préconisé dans un rapport intitulé Un droit à la cantine pour tous<sup>2</sup>, « une réflexion sur la généralisation du repas végétarien de substitution » qui constitue une alternative affranchie de freins éthiques, religieux ou sociaux. C'est un engagement de l'École publique républicaine d'être pleinement inclusive, le menu végétarien y contribue.
- Pour le climat enfin : l'alimentation représente 24% de l'empreinte carbone des ménages français<sup>3</sup>. La consommation carnée près de 2/3 de notre alimentation<sup>4</sup>. Il est indispensable d'adapter notre système alimentaire aux enjeux climatiques et aux limites planétaires.

Qu'il s'agisse de la santé de nos enfants ou de la santé de la planète, les repas végétariens sont bénéfiques, et le gouvernement doit faciliter leur mise en place, pas l'entraver !

Aujourd'hui, en France, ce sont près de 200 communes<sup>5</sup> qui ont adopté l'alternative végétarienne. Les parents et surtout les enfants, sont convaincus par cette alternative. Plutôt que de mettre un terme à une expérimentation qui a fait ses preuves, pérennisons-la ! Laissons aux familles le choix de leur alimentation. Inscrivons, dans la loi, la possibilité pour les communes volontaires d'adopter une alternative végétarienne.

Nous appelons donc les ministères compétents à pérenniser la possibilité d'adopter une alternative végétarienne dans les cantines scolaires.

---

<sup>2</sup> Rapport du Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2019/06/un-droit-a-la-cantine-scolaire-pour-tous-les-enfants>

<sup>3</sup> Rapport de l'ADEME : <https://presse.ademe.fr/2019/02/sia2019-etude-1-4-de-lempreinte-carbone-des-francais-est-liee-a-lalimentation.html>

<sup>4</sup> Rapport de l'ADEME : <https://presse.ademe.fr/2019/02/sia2019-etude-1-4-de-lempreinte-carbone-des-francais-est-liee-a-lalimentation.html>

<sup>5</sup> Recensées par Greenpeace : <https://www.greenpeace.fr/aumenudescantines/>

## Signataires :

- Ombeline Accarion, vice-présidente, personnes en situation de handicap et autonomie du département de Loire-Atlantique,
- Nathalie Appéré, maire et présidente de Rennes, ville et métropole,
- Tiphaine Arbrun, maire de La Chevallerais,
- Christelle Ardouin, conseillère municipale, La Chapelle-Launay,
- Eddine Ariztegui, adjoint au maire délégué au bien-être animal, ville de Montpellier,
- François Astorg, maire de Annecy,
- Claude Aufort, maire de Trignac,
- Jimmy Baabaa, adjoint au maire déléguée à la transition écologique, Chambéry,
- Antoine Back, adjoint délégué à la stratégie alimentaire, Grenoble,
- Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg,
- Lionel Benharous, maire des Lilas et vice-président d'Est Ensemble, délégué à la démocratie alimentaire,
- Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon,
- Anthony Berthelot, maire de Indre et conseiller de Nantes métropole,
- Mathilde Bezace, conseillère municipale déléguée à la restauration collective et à la transition alimentaire, Choisy-le-Roi
- Delphine Bonamy, maire-adjointe, conseillère métropolitaine déléguée à l'alimentation, Nantes,
- Élodie Bonnafous, adjointe déléguée aux productions alimentaires et à la restauration collective, Poitiers,
- Jacky Bonnet, premier adjoint en charge du plan d'action de résilience et d'adaptation au changement climatique, La Couronne,
- Nicolas Bonnet, maire adjoint délégué à l'agriculture, l'alimentation et la restauration, Clermont-Ferrand,
- Agnès Bourgeais, maire de Rézé,
- Dimitri Boutleux, adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles de Bordeaux,
- Jérémy Camus, vice-président, alimentation, métropole de Lyon,
- Patrick Capet, conseiller municipal délégué à la condition animale, Périgueux,
- Nathalie Chaline, vice-présidente, délégué à l'alimentation durable et à l'économie des transitions, Brest métropole,
- Gautier Chapuis, adjoint au maire délégué à l'alimentation et végétalisation, Lyon,
- Jean Charrie, maire de Saint-Mars-de-Coutais,
- Audrey Chevalier, première adjointe et vice-présidente, Sandrans et communauté de commune de La Dombes,

- Estelle Cochard, conseillère régionale, déléguée à l'alimentation, région Centre-Val de Loire,
- Jacques Cochy, adjoint au maire délégué à l'environnement, Saint-Joachim,
- Amélie Cohen-Langlais, adjointe au maire déléguée aux solidarités, à l'habitat et à la politique alimentaire, Bègles,
- Pauline Couvent, conseillère départementale de l'Isère,
- Gwenaël Crahes, maire de La Grignonais,
- Vincent Danis, vice-président éducation et politique éducative du conseil départemental de Loire-Atlantique,
- Grégoire de Lagasnerie, maire-adjoint de Bagnolet,
- Anne de Rugy, conseillère territoriale et conseillère métropolitaine, déléguée à l'agriculture urbaine, Grand Paris et EPT Est Ensemble,
- Armelle Déguen, conseillère municipale déléguée comité santé et bien-être, Plessé,
- Nathalie Dehan, conseillère métropolitaine mission condition animale, métropole de Lyon,
- Brigitte Delaperelle, conseillère municipale déléguée, Bagnolet,
- Samira Demaria, adjointe déléguée à la vie scolaire, Roquefort-les-Pins,
- Olivier Demarty, maire de Crossac,
- Eve Demenge, conseillère municipale chargée de la résilience alimentaire, Bordeaux,
- Frédérique Denis, conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis,
- Edouard Denouel, maire-adjoint chargé de l'environnement, de la question écologique et climatique et de l'éducation, Bagnolet,
- Mickaël Deschamps, conseiller municipal, Saint-Léger-les-Vignes,
- Anthony Descloziers, maire de Sainte-Luce-sur-Loire,
- Laure Desvalois, conseillère municipale déléguée, à l'éducation et à la politique alimentaire, Bègles,
- Tony Di Martino, maire de Bagnolet,
- Lila Djellali, maire-adjointe du 20ème arrondissement de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'alimentation durable,
- Salima Djidel, vice-présidente et conseillère municipale, santé, stratégie et sécurité alimentaire, ville et métropole de Grenoble,
- Grégory Doucet, maire de Lyon,
- Francis Feytout, conseiller municipal délégué au respect du vivant et à la condition animale, Bordeaux,
- Frédéric Gabin, conseiller municipal délégué, Bagnolet,
- Marie-Paule Gaillochet, adjointe, transition écologique, Orvault,
- Fabien Garcia, maire de La Montagne,

- Stéphane Gasnier, premier adjoint, urbanisme, conseil citoyen, La Chevallerai,
- Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois,
- Gaëlle Giffard, conseillère municipale, déléguée à l'alimentation et à la restauration scolaire, ville des Lilas,
- Yann Guillon, adjointe, éducation, Orvault,
- Jean-Sébastien Guitton, maire de Orvault,
- Aline Guyonnaud, première adjointe déléguée aux affaires scolaires, Barjac,
- Chawqui Haddad, maire-adjoint de Bagnolet,
- Sabrina Haerinck, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les précarités, à la protection des animaux et du vivant, Chambéry,
- Pierre Huguet, adjoint au maire délégué à l'éducation, Marseille,
- Pierre Hurmic, maire de Bordeaux,
- Delphine Jamet, adjointe chargée de l'administration générale, de l'évaluation des politiques publiques et de la stratégie de la donnée, présidente du SIVU, Bordeaux,
- Yves Jégo, conseiller municipal, Montereau-Fault-Yonne, ancien ministre,
- Zohra Kehli, conseillère municipale déléguée, Bagnolet,
- Abdelkrim Kermaoui, vice-président, EPT Est Ensemble,
- Sandra Krieff, conseillère municipale, condition animale, Grenoble,
- Gaëlle Lahoreau, vice-présidente, démocratie permanente, citoyenneté, aux initiatives locales et à l'éducation populaire, Centre Val de Loire,
- Fabienne Lelu, adjointe déléguée à la transition écologique, au projet alimentaire de territoire et à l'économie sociale et solidaire, Fontenay-sous-Bois,
- Mireille Loirat, adjointe et vice-présidente, transition écologique, aux mobilités, à la démocratie locale, à l'économie circulaire et l'alimentation, Ancenis-Saint-Géréon et communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA),
- Lola Malvoisin, adjointe au maire de Gières,
- Nicolas Martin, vice-président et conseiller municipal, délégué à la restauration scolaire, Nantes, ville et métropole,
- Eve-Lise Martin, adjointe maire déléguée à l'enfance, la jeunesse, l'intergénérationnel, La Chapelle-Launay,
- Nicolas Martin, vice-président, conseiller municipal, délégué à la restauration scolaire, Nantes, ville et métropole,
- Marie Massart, adjointe au maire et conseillère métropolitaine, politique alimentaire et à l'agriculture urbaine, Montpellier,
- Michel Ménard, président du conseil départemental de Loire-Atlantique,
- Hélène Menou, adjointe au maire déléguée à l'alimentation, à l'agriculture urbaine, au plan climat, Blois,

- Christian Métairies, maire de Arcueil,
- Aurélie Mézières, maire de Plessé,
- Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers,
- Grégory Moreau, adjoint au maire délégué à l'alimentation durable, Paris 11<sup>ème</sup>,
- Jean-Michel Moussu, conseiller municipal, Pellerin,
- Antoine Neumann, conseiller délégué à l'alimentation et l'agriculture urbaine, Strasbourg,
- Charlotte Normand, conseillère municipale, déléguée à l'alimentation, Auray,
- Nicolas Orgelet, vice-président, transition écologique et énergétique, agglomération de Blois Agglopolys,
- Rémy Orhon, maire de Ancenis et vice-présidente du département de Loire-Atlantique,
- Nicolas Oudaert, maire de Gâvre,
- Soraya Ouldji, adjointe à la restauration scolaire et petite enfance, Strasbourg,
- Patrick Papadato, vice-président métropolitain à la stratégie nature, biodiversité et résilience alimentaire de Bordeaux Métropole,
- Francesca Pasquini, députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine,
- Gilles Pérolle, adjoint au maire de Mouans-Sartoux,
- Eric Piolle, maire de Grenoble,
- Céline Plescy, adjointe au maire de Oudon,
- Eric Pliez, maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris,
- Audrey Pulvar, adjointe au maire, Paris,
- Ludivine Quintallet, conseillère départementale du Bas Rhin,
- Jean-Claude Raux, député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Loire Atlantique,
- Tristan Riom, maire-adjoint de Nantes, vice-président de Nantes métropole en charge de l'agriculture et de l'alimentation,
- Chloé Rivière, adjointe au maire de Annecy,
- Ghislaine Rodriguez, maire-adjoint de Nantes en charge de l'éducation, de la réussite éducative et de la restauration scolaire,
- Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes métropole,
- Caroline Roose, députée européenne,
- Clément Rossignol Puech, maire de Bègles,
- Édith Ruchon, maire de Reventin-Vaugris,
- Yasmina Sadoud, maire-adjoint de Bagnolet,
- Philippe Salasc, maire de Aniane,
- Gerard Schann, conseiller régional Grand Est,
- Rita Schladt, présidente de Pays de Blain Communauté,

- Sylvie Schmitt, adjointe chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, Bordeaux,
- Jean-Luc Sechet, vice-président délégué à l'agriculture, à la mer et au littoral, aux voies navigables et aux ports du conseil départemental de Loire-Atlantique,
- Maude Soullard, 1ère adjointe, Boussay,
- Naïga Stefel, conseillère départementale du Val-de-Marne,
- Claire Tramier, maire de Lavau-sur-Loire,
- Lenaï Tran Durand, conseillère déléguée à l'alimentation, Seyssinet-Pariset,
- Dominique Trichet-Allaire, adjointe municipale de Malakoff et conseillère départementale des Hauts-de-Seine,
- Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron,
- Anne Vignot, maire de Besançon.